

L'Ehpad la Rouvière en grève pour dénoncer les difficultés

Social. Direction et personnel mobilisés ont participé au mouvement national.

La direction et le personnel de l'Ehpad la Rouvière, à Soubès, ont participé mardi 30 janvier, au mouvement de revendication national relatif aux difficultés liées à leur secteur d'activité. Un débrayage a eu lieu de 11 h 15 à midi, auquel s'étaient joints les agents de l'Ehpad l'Écuireuil de Lodève (sans que les résidents n'en subissent les conséquences, les soins et services habituels étant assurés). La délégation composée également de résidents, de leur famille, a ensuite rejoint la manifestation l'après-midi devant l'Agence Régionale de Santé (ARS) à Montpellier.

Une situation au bord de la rupture

Il s'est agi d'un mouvement unitaire qui a rassemblé les principaux syndicats de salariés et l'association AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées) dont Didier Lucas, le directeur de la Rouvière depuis 2008, est le délégué départemental. « Cette unité exceptionnelle exprime une situation au bord de la rupture concernant l'épuisement des professionnels, la baisse du niveau de bien-être des résidents, les



■ Le personnel en grève devant la résidence.

licenciements économiques ou encore la situation financière des établissements » explique M. Lucas. Les revendications des grévistes sont multiples et portent sur le respect par L'Etat du Plan Solidarité Grand Age de 2008 qui a institué un ratio d'encadrement d'un salarié à temps plein (ETP) pour un résident (alors que le ratio actuel est de 0,6 ETP/résident), ainsi que l'arrêt de la baisse des dotations des établissements

publics au profit des établissements privés lucratifs. Ces professionnels de la gériatrie demandent la mise en œuvre d'une véritable politique publique de l'aide à l'autonomie, à travers l'instauration d'une 5^e branche de protection de la Sécurité sociale appelée le "5^e risque", spécialement lié à l'âge et à la dépendance (un projet de loi lancé sous la présidence Sarkozy n'a pas abouti, NDLR). Didier Lucas rappelle que les

salariés s'acquittent depuis 2004 de la Journée de Solidarité destinée à financer l'aide aux personnes âgées (instaurée après la canicule de 2003), mais que les fonds collectés ne sont pas attribués au public concerné... « Il s'agit maintenant d'élaborer un projet de société avec la prise en compte des plus fragiles de la population, qui ont travaillé et fait la France » explique M. Lucas.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 44 25 70